



Par suite d'une convocation en date du 08 mars 2023, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés en la salle de réunion de la Communauté de communes du Pays des Ecrins le 15 mars 2023 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Alice PRUD'HOMME

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais – 4/5 Voix			
Arnaud MURGIA	<i>Absent</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	Pouvoir Alice PRUD'HOMME	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS-GENOUX	<i>Excusée</i>	Gabriel LEON	Présent
Pierre LEROY	Présent	Emeric SALLE	<i>Absent</i>
Jean-Marie REY	Présent	Marine MICHEL	<i>Absente</i>
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 2/4 voix			
Dominique MOULIN	Présent	Guillaume DEJY	<i>Absent</i>
Michel MOURONT	Présent	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<i>Absent</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absente</i>
Communauté de communes du Pays des Écrins – 2/2 voix			
Alice PRUD'HOMME	Présente	Cyrille DRUJON D'ASTROS	Présent jusqu'à la présentation du bilan
Marie BAILLARD	<i>Excusée</i>	Marcel CHAUD	Présent

Étaient également présents Madame la Sous-Préfète, Dalila ZANE et Monsieur l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques du SGC d'Embrun, Antoine DESSEIN.

Ainsi que Madame Daphné KHALIFA, Directrice, Madame Emmanuelle RAVAUX, Secrétaire assistante, Madame Aude PERRY Cheffe de projet CRTE et Madame Adèle JULIARD, stagiaire Avenir Montagne du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras.

17h00, la séance est ouverte.

Le Président procède à l'appel des membres du conseil syndical.

Monsieur le Président prend acte du quorum, remercie les membres présents et excuse les membres qui n'ont pu être présents.

Validation du compte rendu de la séance du 07 décembre 2022.

Le Président, Monsieur Pierre LEROY, demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte rendu de la séance du 07 décembre 2022 qui leur a été adressé et dont chacun a pris connaissance.

Aucune remarque n'étant faite, le Président met au vote.



PETR Prefecture

05-20052801-20230315-CRSIGNCS37-AU
Reçu le 22/03/2023

Le conseil syndical, après délibération, à l'unanimité, approuve le compte rendu du conseil syndical du 07 décembre 2022.

Le Président précise que le relevé de décisions du bureau du 1^{er} février 2023 a été adressé à chacun des membres.

Il dit aux membres réunis que la prochaine conférence des maires sera le vendredi 17 novembre 2023 à 18h00 ; les élus réunis proposent de travailler sur une thématique avec un expert, que cela ne soit pas une grande messe mais un temps d'échange simple entre les élus qui n'ont pas l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

Pris par d'autres obligations, Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS quitte la séance.

Présentation du bilan 2022 du PETR à l'assemblée.

Ce rapport retrace l'activité du PETR en 2022, il est le reflet de ce qu'est le compte administratif.

Il est adressé comme tous les ans depuis plus de 10 ans à chaque communes, communautés de communes et partenaires du PETR (préfecture, ministères, région, département, député, conseils du territoire, ADEME, CEREMA, ANCT ...)

Le président propose comme chaque année de venir avec la directrice pour présenter le bilan au sein des conseils communautaires.

Budget & finances

Délibération n°2023.001 : Vote du compte de gestion du receveur syndical 2022.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du receveur syndical pour l'exercice 2022 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras pour le même exercice.

POUR : 8 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Délibération n°2023.002 : Vote du compte administratif.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2022 dont un exemplaire est joint à la présente délibération ;

Dit que l'excédent net de clôture de l'exercice 2022 est de 128 294,35 euros.

POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Délibération n°2023.003 : Affectation du résultat.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, décide que le résultat à reporter au budget 2023 soit :

- Au chapitre 001 en recettes d'investissement de 367 795,73 euros
- Au chapitre 002 en recettes de fonctionnement de 128 294,35 euros

POUR : 8 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0



PETRAR Prefecture

005-200052804-20230315-CRSIGNCS37-AU
Reçu le 22/03/2023

Délibération n°2023.004 : Vote du budget primitif 2023.

Après avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, adopte en sur équilibre le budget primitif 2023 du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras tel qu'il est intégralement retranscrit dans le document annexé à la présente délibération ;

Autorise le Président, ou son représentant, à signer toute pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à la mise en œuvre de ce dossier.

POUR : 8 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

POINTS DIVERS

Projet Concertation sur la politique énergétique

Le Président présente le projet de concertation autour de la politique énergétique du territoire en partenariat avec le CNRS-INRIA-INRAE ; ce travail est observé au niveau national avec une volonté de duplication de la méthode, le CEREMA est mobilisé sur ce point. Mais il est difficile d'avoir des subventions pour avancer sur le projet.

Le Président sollicite madame la sous-préfète afin de mobiliser le fonds vert ingénierie ; madame la sous-préfète rappelle que pour la Région PACA le fonds vert est à la main du préfet de Région ; mais que le PETR peut déposer dès à présent ses demandes d'ingénierie et que le préfet de département y sera attentif car il souhaite que les fonds soient bien utilisés pour de l'ingénierie sur et pour le territoire.

Les élus valident le fait que le PETR dépose dès à présent un dossier qui liera l'animation du CRTE et le suivi du projet expérimental et reproductif de concertation sur la politique énergétique du territoire.

CEREMA

Le Président informe les membres du conseil syndical que dans le cadre de l'élaboration de la prochaine stratégie d'adaptation au changement climatique, le Cerema propose de mobiliser des territoires de différentes typologies avec lesquels il travaille et d'accompagner une cohorte expérimentale qui permettra également d'affiner et de consolider le lancement d'un AMI à horizon fin 2023/début 2024.

Il s'agira d'explorer avec ces collectivités pilotes différents points tels que les bonnes pratiques de gouvernance et coopérations territoriales en matière d'adaptation au changement climatique, y compris dans l'implication citoyenne ; la prise de conscience des enjeux, faits déclencheurs le cas échéant, craintes, motivation à agir ; l'utilisation de scénarios climatiques dans la mise en œuvre locale des politiques publiques : pratiques, difficultés, besoins ; les leviers et les freins pour mettre en œuvre de manière « systémique » un plan d'action échelonné dans le temps selon les impacts climatiques observés (trajectoires d'actions), incluant tous les acteurs du territoire ; l'identification d'injonctions contradictoires ou de réelles difficultés d'application et l'identification des actions exemplaires avec des coûts et co-bénéfices associés, y compris les actions dites « sans-regrets » (nature en ville, économie d'eau, etc.).

Au vu des actions que le PETR a déjà engagées et étant adhérent au Cerema, il lui a été proposé de participer à cette démarche ; il sera également proposé à certaines collectivités de faire partie d'un groupe pionnier avec lequel ils travailleront aux scénarios d'adaptation des territoires avec une hausse moyenne des températures de 4 degrés d'ici à la fin du siècle.

Les membres du conseil syndical sont favorables à la participation du PETR à cette démarche.



PETR AR Prefecture

05 200 528 01 20230315-CRSIGNCS37-AU
Reçu le 22/03/2023

Projet vallées à énergie positive - CEA et INES

Le PETR a été sollicité par le commissariat d'énergie atomique (CEA) et par sa filière énergie renouvelable l'institut national de l'énergie solaire (INES) afin d'être leur territoire français d'expertise pour répondre à un appel à projet européen Horizon sur l'autonomie énergétique de territoires. Ce projet regroupe 7 pays soit 7 vallées prototypes.

L'objectif est de définir une méthode par vallée avec un outil de diagnostic permettant d'aller vers l'indépendance énergétique des territoires pilotes ; puis ensuite d'apporter des solutions concrètes sur les vallées sélectionnées pour que cela se fasse.

Il est demandé aux membres présents leur accord pour qu'un courrier d'engagement soit rédigé afin de valider la participation du territoire. A noter que cela n'engage pas le PETR financièrement et que le coût de l'ingénierie mobilisée pourra être pris en charge.

Les membres sont d'accord, le courrier sera donc envoyé d'ici la semaine prochaine.

Cadastre solaire

Le projet de mise en place d'un cadastre solaire est à l'arrêt.

Initialement, il était prévu que cette action soit portée par le PETR pour les 3 EPCI avec un financement reparté par EPCI sans impacter leur participation annuelle au PETR.

Afin d'avoir un meilleur impact, le département a été sollicité afin de porter plus largement la démarche, en décembre par courrier de la CCPE puis suite au bureau du 1^{er} février 2023 par le Président du PETR par le biais de Monsieur VIOSSAT, élu en charge de la transition écologique au département. Les informations lui ont été transmises par la cheffe de projet CRTE.

A ce jour, aucun retour n'a été fait au PETR sur ce projet.

Il est décidé que les élus continuent de solliciter les conseillers départementaux pour faire avancer le dossier jusqu'à fin avril et que sans réponse la part du département à cette date, le projet initial sera rediscuté au sein du PETR. Attention le contrat de travail de la cheffe de projet CRTE qui suit ce dossier au sein du PETR se termine fin juin.

Le prochain bureau aura lieu le 12 avril à ESHD.

Le prochain conseil devrait se tenir le 10 mai, mais à ce jour aucun point nécessitant délibération n'a recensé donc il est fort probable que ce conseil n'est pas lieu. Les membres seront informés après la tenue du prochain bureau.

Fin du conseil 18H30



Pierre LEROY
Président du PETR Briançonnais Écrins Guillestrois Queyras

AR Prefecture

005-200052801-20230315-CRSIGNCS37-AU
Reçu le 22/03/2023

PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

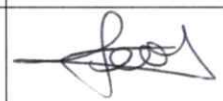



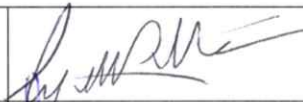
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU
BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS
ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°37 du : 15 mars 2023

OBJET : FEUILLE D'EMARGEMENT

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Arnaud MURGIA		Éric PEYTHIEU	
Claudine CHRETIEN		Vincent FAUBERT	
Émilie DESMOULINS-GENOUX		Gabriel LEON	
Pierre LEROY		Emeric SALLE	
Jean-Marie REY		Marine MICHEL	
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Dominique MOULIN		Guillaume DEJY	
Michel MOURONT		Michel MOUTTE	
Mathieu ANTOINE		Maxime BERARD	
Hervé WADIER		Valérie GARCIN EYMEOUD	
Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix			
Alice PRUD'HOMME		Cyrille DRUJON D'ASTROS	
Marie BAILLARD		Marcel CHAUD	